



## **Conseil municipal 2015 : compte-rendu du 15 septembre**

*L'an deux mil quinze, le quinze septembre à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chécý en séance publique sous la présidence de monsieur Jean-Vincent VALLIES, maire de Chécý.*

Présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. RABILLARD, Mme GLOMERON, M. TINSEAU, Mme DAUDIN, M. GACHET, Mme PELLE-PRINTANIER, MM. TAFFOREAU, LEPAULT, LETELLIER, Mme GACOIN, M DUVAUX, Mme COLLADANT, MM. PIZZINAT, TOULOUGOUSSOU, Mmes PERROT, GRANDVILLIERS, M. DOUCET, Mmes CHARDERON, PUGIN, M. CHERRIER, Mmes BERTRAND, HERINO, M. LEPRETRE, Mmes LAMARQUE, FELIX

Absent excusé : Mme PICARD a donné pouvoir à M. LEPRETRE

Absent : M. VAQUETA

Formant la majorité des membres en exercice, Mme HERINO a été désigné secrétaire de séance.

-----

### **ESPACE PUBLIC - DEVELOPPEMENT DURABLE – BATIMENTS – URBANISME**

#### 1/Cessions foncières – Rue de Grainloup

Le conseil municipal à l'unanimité a accepté de céder les parcelles ZM 322 de 151 m<sup>2</sup> au prix de 3500€, ZM 324 de 24 m<sup>2</sup> au prix de 171,60€ et ZM 325 de 124 m<sup>2</sup> au prix de 886,60€, rue de Grainloup et av. J. Beaudoin à différentes personnes souhaitant acquérir une partie contigüe à leur propriété respective.

#### 2/Cession des parcelles (AE 314 et 315) Rue de la Sauge

Délibération retirée de l'ordre du jour.

#### 3/Acquisition foncière – Renforcement de la protection incendie : Rue de la Mérie / Rue de Grigneville

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'acquérir les parcelles ZD 56 et 57 de 320m<sup>2</sup> au prix de l'euro symbolique dispensé de paiement en vue du renforcement de la sécurité incendie du secteur de Grigneville. Cette acquisition permettra l'installation d'une réserve d'eau pour lutter contre l'incendie.

#### 4/Acquisition foncière – Secteur de la Cigogne

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'acquérir la parcelle ZP 96 contigüe à la ZP 93 (secteur Cigogne) au prix de 445€. Cette parcelle est située en zone agricole où il convient de pérenniser l'activité agricole péri-urbaine. Cette parcelle sera louée par la suite à un agriculteur.

#### 5/Lotissement Résidence Verte – Acquisition des ouvrages communs et régularisation du transfert de propriété

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé de confirmer l'intégration de parcelles du lotissement Résidence Verte dans le domaine public routier communal. Cette reprise se fera au prix d'un euro symbolique dispensé de paiement.

#### 6/Bilan de la mise à disposition du public du dossier (modification simplifiée du Plan Local de l'Urbanisme) et approbation

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé la modification simplifiée du PLU relative à la suppression de deux emplacements réservés n° 17 et 31 pour réaliser deux opérations de constructions de logements aidés et a demandé la modification du projet d'implantation des résidences de l'Orléanais de 6 logements derrière la poste.

#### 7/Déclaration préalable concernant les façades Sud et Nord d'une partie du bâtiment de la mairie.

Le conseil municipal à l'unanimité a autorisé M. le maire à déposer un dossier de demande de déclaration préalable au service de l'urbanisme pour des travaux concernant la transformation de la salle du conseil actuelle en bureaux pour les services. La salle du conseil se tiendra à compter de novembre 2015 salle Rosa Parks.

### 8/Valorisation des espaces agricoles : bail entre la commune et un agriculteur

Le conseil municipal à l'unanimité a accepté la location de terres communales à M. TROUSLARD, agriculteur biologique pour 18 années entières et consécutives. Les montants seront de 150€ l'hectare pour les parcelles ZR82 et 83 et de 100€ l'hectare pour les parcelles ZP86 et 93, montants qui seront révisés en fonction de l'inflation.

## **FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, TRANQUILLITE PUBLIQUE**

### 1/ Modification du tableau des effectifs des emplois permanents

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification du tableau des effectifs des emplois permanents du personnel municipal afin de permettre la nomination d'agents inscrits aux tableaux d'avancement, la suppression de postes vacants et la satisfaction des besoins du service vie éducative et animation pour la rentrée scolaire.

### 2/ Mutualisation du poste de directeur de l'école de musique avec la ville de SEMOY

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mutualisation de la direction de l'école de musique avec la ville de Semoy. Le poste de directeur de l'école de musique de SEMOY étant devenu vacant, c'est tout naturellement dans le cadre de la dynamique actuelle que s'est engagée cette mutualisation. Le directeur de l'école assurera 16h à l'école de musique de Chécy et 12h pour le compte de la ville de Semoy.

### 3/ Dégrèvement de la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'approuver le dégrèvement de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférentes aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs. Celui-ci est accordé pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant celle de l'installation du jeune agriculteur.

## **PETITE ENFANCE – CULTURE – SPORT – ASSOCIATIONS – TOURISME**

### 1/ Relais assistants maternels : convention éveil musical

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé la passation d'une convention avec l'auto entreprise « Corinne BARRERE » pour faire bénéficier les enfants accueillis par les assistantes maternelles d'un éveil musical. Sept interventions d'1h30 sont prévues pour une somme totale de 595€. La convention prend effet du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 30 juin 2016.

### 2/ Convention d'objectif culturel année 2015-2016 avec les Jeunesses Musicales de France

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la passation d'une convention avec les jeunes musicales de France (JMF) pour leur permettre la présentation du spectacle « Badaboum » de la compagnie Gondwana à l'espace G. Sand. Les enfants scolarisés à Chécy pourront bénéficier du spectacle musical les 9 et 10 novembre 2015 au rythme de deux séances scolaires par jour intégrant l'ensemble des classes de la ville.

### 3/ Convention d'accueil en résidence et de présentation de spectacle avec l'association SLAVICARIB pour octobre 2015

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la passation d'une convention de partenariat avec l'association SLAVICARIB pour une résidence d'artiste du 26 au 30 octobre 2015. En contrepartie, la compagnie offrira à la ville une représentation « fougue slave et rythme créole » le 30 octobre 2015.

### 4/ Tarif préférentiel de l'espace George SAND pour THELEM ASSURANCES le 5 janvier 2016

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une remise de 50 % à la société Thélem pour l'utilisation de l'espace G. Sand afin d'organiser la cérémonie des vœux au personnel le 5 janvier 2016. La remise accordée porte la location totale à 1417,50 € H.T., soit 1 701 € T.C.C.

## **VIE SCOLAIRE ANIMATION**

### 1/Participation financière de la ville pour un projet d'école

Le conseil municipal a accordé à l'unanimité le versement d'une participation financière au projet de l'école Albert Camus élémentaire à la coopérative scolaire pour un montant de 3000€. Le projet d'une classe de découverte sur Paris ayant été annulé pour raisons de sécurité, il a été remplacé par un projet musical avec l'association « la maison de l'image ».

### **INFORMATIONS LEGALES et DIVERSES**

M. Luc TAFFOREAU indique à l'assemblée que l'après-midi du 16 septembre sera consacré à l'emploi au niveau de l'alternance.

Mme M.O. PELLE-PRINTANIER précise à l'assemblée que l'action octobre rose est renouvelée cette année et plusieurs partenaires participeront à cette action.

<b>N° Décision</b>	<b>Date</b>	<b>Personne ou organisme concerné</b>	<b>Objet</b>
28	23.06.2015	Société TPVL	Marché travaux aménagement de cour de la mairie
29	23.06.2015	Société SAS expertise urbaine	Marché de services assistance à maîtrise d'ouvrage Grainloup
30	09.07.2015	Cabinet CASADEI Jung & associés	Décisions d'ester en justice
31	22.07.2015	Société ASCISTE	Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage gymnase
33	22.07.2015	Associations caciennes	Convention mise à disposition d'un local municipal
34	23.07.2015	Associations caciennes	Convention mise à disposition de créneaux horaires dans les salles municipales et équipements sportifs

La séance est levée à 21h55

Le maire  
Jean-Vincent VALLIES